

mes la parole à ce père injuste et ridicule, et lui fimes cette question : Brave homme, si vous aviez mille piastres à prêter ; les prêteriez-vous à un homme qui n'aurait absolument rien pour en répondre ?—Oui, Monsieur, si cet homme me donnait une bonne caution.—Mais, ajoutai-je, si la caution ne valait pas mieux que l'emprunteur, que feriez-vous ? —Je garderais mes mille piastres, car je ne voudrais pas m'exposer à les perdre.—Alors, nous nous empressons de lui dire : Mon bon ami, vous parlez à merveille, sur ce point ; mais par là même, vous condamnez énergiquement votre conduite, à l'égard de Monsieur votre curé ; car il a fait, dans la position où vous l'aviez mis, ce que vous feriez vous-même dans la supposition que je viens de vous faire.

En effet, il s'agissait de donner une caution à l'Eglise, pour le baptême de votre enfant, et vous vous vouliez pour cette caution, un homme qui non seulement n'offrait aucune garantie, mais dont la conduite scandaleuse aurait été un très mauvais exemple pour cet enfant. Alors, en conscience, votre pasteur a dû le refuser, et en cela, il vous a rendu service, ainsi qu'à votre enfant, qui se trouverait déshonoré par les accusations qui pèsent sur celui que vous avez voulu lui donner pour parrain. Loin de lui en vouloir, vous lui devez beaucoup de reconnaissance.

—Ici notre homme regarde de nouveau son curé et lui dit d'un ton radouci : Monsieur le curé, je vous prie de me pardonner tout le mal que j'ai dit de vous, et priez pour moi, pour que je fasse un bon jubilé.

—Le curé donna à son paroissien toutes les marques de la plus grande bienveillance, et celui-ci se retira les larmes aux yeux.